



en cas de divorce comment je vais me préparer

Par hama, le 19/02/2013 à 17:03

Bonjour, moi aussi j'ai un petit problème avec ma femme française en a fait le mariage en Algérie a la mairie en na reçu livret de famille + acte de mariage en décembre 2011 puits j'ai resté attendre jusqu'a juillet 2012 ma femme a reçu la transcription de Nantes j'ai demandé le visa et je les reçus après un moi je suis venus en France et j'ai un récépissé de carte séjour valable 15/03/2013 et j'attends le rende vous pour la préfecture avec ma femmes j'ai un rende vous pour pol emploi pour une formation .

Ma femme et très gentil mes ses sœur et sa mère veule et je ne s'ai pas pourquoi sans me faire savoir j'ai peur d'une surprise qui m'attend et j'aime beaucoup ma femme parce quel et très gentille et brave j'ai peur qu'il vend la détourné.

Je vous demande pour m'aidé en ca de divorce ils m'enlèvent ma carte de séjour et quel sont les démarche pour ne pas la perdre svp et que ce que je vais faire et merci d'avance je ne veux pas la perdre parce que je l'aime beaucoup.